



Communiqué de presse du 03 mars 2023

Les amphibiens sont sur les routes ! Aidez-nous à connaître leurs lieux de passage pour mieux protéger ces espèces menacées.

On estime que chaque année, en France, 25 à 50 millions d'amphibiens⁽¹⁾ meurent écrasés sur les routes. Cela se produit essentiellement de février à avril, lors de la migration. Jusqu'au 15 avril 2023, la Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) et la LPO Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC) vous invitent à participer à une grande enquête participative pour identifier les lieux de passage des amphibiens afin de pouvoir mieux les protéger.

Pourquoi une telle enquête grand public ?

Les amphibiens sont des espèces protégées et lors de leur migration, on peut parfois compter des centaines voire milliers d'individus écrasés sur certains tronçons de routes en une seule nuit. Malgré les données disponibles, certains secteurs de Bourgogne-Franche-Comté restent encore assez méconnus et l'ensemble des "points noirs" (zones à très forte mortalité) n'est pas encore totalement cerné, ce qui ne permet pas d'y envisager des actions de protection.

Pourquoi se retrouvent-ils sur les routes ?

À la fin de l'hiver, les amphibiens sortent de leurs sites d'hivernage pour rejoindre des étangs, des mares ou des sources afin de se reproduire. Mais leur voyage n'est pas sans embûche. En effet, ils font face à différents obstacles, dont les axes routiers qui sont les plus dangereux.

Les amphibiens traversent parfois ces routes par milliers et la circulation automobile peut occasionner de fortes pertes (25 à 50 millions d'amphibiens écrasés sur les routes en France chaque année¹).

Par conséquent, mener une enquête participative permet d'identifier leurs lieux de passage, estimer la mortalité par la circulation automobile et envisager des actions afin de faciliter leur migration et limiter la perte d'individus. Par exemple : des barrières temporaires sur des sites à fort écrasement (les amphibiens se font piéger dans des seaux le long des barrières, puis sont relâchés de l'autre côté de la route chaque soir ou matin par des personnes habilitées, ces espèces étant protégées réglementairement) ou encore l'aménagement de passages à faune sous les routes.

Comment participer à l'enquête ?

Pour transmettre vos observations d'amphibiens, deux possibilités s'offrent à vous :

- vous êtes en Bourgogne : envoyez vos données à la SHNA-OFAB via observatoire.shna-ofab.fr/fr/enquete-sur-les-amphibiens-sur-les-routes_670.html ou sur le site www.shna-ofab.fr,
- vous êtes en Franche-Comté : envoyez vos données à la LPO BFC via ce lien www.faune-france.org ou via l'application mobile Naturalist (géolocalisée).

Ces données seront ensuite mutualisées entre les deux associations. Si vous voyez un ou plusieurs amphibiens sur la route, mais que vous ne savez pas exactement de quelle espèce il s'agit, vous pouvez quand même participer ! **L'important est de connaître les lieux de passage et d'apprécier les niveaux d'effectifs. N'hésitez pas à ajouter une photo ou une vidéo, cela nous permettra de mieux les identifier** (donnée à cocher en tant que « protégée » sur Faune-France et Naturalist).

Des inventaires et une enquête au long cours

Depuis plus de 20 ans, la SHNA-OFAB et la LPO BFC coordonnent respectivement en Bourgogne et en Franche-Comté les actions autour de la thématique des écrasements des amphibiens sur les axes routiers (inventaires, dispositifs de sauvetage).

Des milliers de données ont été consignées par les observateurs naturalistes et le grand public dans les bases de données régionales dédiées à la faune sauvage. Grâce à ces observations et à l'engagement de nombreux bénévoles, la SHNA-OFAB et la LPO BFC mettent en place ou soutiennent des dispositifs de protection. En 2023, 18 dispositifs de sauvetage routier des amphibiens sont déployés en Bourgogne-Franche-Comté, durant la phase de migration qui se déroule de février à avril. Sur les sites non protégés, la mortalité reste malheureusement toujours élevée !

¹ étude Cerema 2019

Présentation des associations

La Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB)

La **Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA)**, association reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, est une société savante créée en 1886. Elle œuvre pour l'étude et la préservation de la biodiversité en Bourgogne. Ses disciplines incluent la zoologie, la botanique, la mycologie, la paléontologie et la géologie. Avec son programme l'**Observatoire de la faune de Bourgogne (OFAB)**, lancé il y a plus de 20 ans, l'association s'intéresse plus particulièrement aux espèces animales sauvages. Les salariés, des scientifiques et experts, réalisent des inventaires, des suivis de populations, des études, des publications, des actions de sensibilisation et de conservation, notamment avec l'aide de bénévoles. Ils gèrent également la base de données régionale sur la faune : la Bourgogne Base Fauna (BBF). La finalité de ces actions est une meilleure connaissance des espèces pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques en matière de préservation de notre environnement et de sa biodiversité.

Pour en savoir plus, consultez notre [site internet](#) et suivez-nous sur [Facebook](#) !

La LPO Bourgogne-Franche-Comté

Membre du réseau national LPO, la LPO Bourgogne-Franche-Comté (BFC) est une association indépendante loi 1901 à but non lucratif. Forte de plus de 3 600 adhérents, de 37 salariés et de centaines de bénévoles, elle a pour objet statutaire "**d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité, sur le territoire régional**".

Acteur de terrain et de proximité grâce à six délégations territoriales en région, la LPO BFC agit pour la protection de la nature, en menant quatre grandes missions : la connaissance de la biodiversité ; la protection des espèces et des milieux naturels, la sensibilisation à l'environnement et la mobilisation des acteurs du territoire.

Face à l'effondrement de la biodiversité et au dérèglement climatique, la LPO BFC œuvre à mobiliser tous les représentants de la société : services de l'État, collectivités, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens, établissements etc. Sa raison d'être : "Agir ensemble pour nos territoires naturels et les espèces qui y vivent; ensemble, pour les générations à venir !".

Pour en savoir plus, consultez notre site bfc.lpo.fr et suivez-nous sur [Facebook](#) @lpo bourgogne-franche-comté !

Contacts presse

Guyline DEFAIL

SHNA-OFAB · Chargée de communication et de vie associative · guyline.defail@shna.fr · 03 86 78 79 72

Raphaële BOUVERET

LPO Bourgogne-Franche-Comté · Chargée de communication · raphaele.bouveret@lpo.fr · 07 79 36 63 03